

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
29 janvier 2019
À 20H30

Etaients présents :

- | | | | |
|---|-------------------|---|----------------------|
| 1 | Loïc BARBIER | 6 | Sophie LEBOSSE |
| 2 | Sophie GRINEISER | 7 | Daniel BEAUDOUX |
| 3 | Jean-Luc LECOMTE | 8 | Céline BESNARD |
| 4 | Françoise COUTAND | 9 | Sandrine CHANTHARASY |
| 5 | Michel FISSEAU | | |

Absents excusés: Béatrice GALLET, Jean-Luc JOUANIGOT.

Absents : Dominique TIERCELIN, Jean-Claude GUEZENNEC, Frédérique PERBOST, Eric HAMEAU, Thierry NICOLAS, Gaëtan LE GAC.

Madame Françoise COUTAND est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Modification du tableau des emplois,
- 2) Demandes de subventions départementales,
- 3) Cession immobilière,
- 4) Droit de préemption urbain,
- 5) Questions diverses.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et incomplet nécessaires au fonctionnement des services.

A compter du 1^{er} février 2019, le tableau des emplois sera modifié comme suit :

SUPPRESSION

- 1 ADJOINT TECHNIQUE à 35 heures par semaine
- 2 ADJOINTS TECHNIQUES à 31 heures par semaine

CRÉATION

- 1 ADJOINT TECHNIQUE QUALIFIÉ de 2^{ème} CLASSE à 35 heures par semaine
- 2 ADJOINTS TECHNIQUES QUALIFIÉ de 2^{ème} CLASSE à 31 heures par semaine
- 1 ADJOINT TECHNIQUE à 9 heures 30 par semaine

DEMANDE DE SUBVENTION FDI 2019

Divers travaux d'investissement sont programmés durant l'année 2019 à l'école élémentaire des remparts :

Installation de volets roulants électriques sur l'ensemble des fenêtres : 17 248.70 € HT

Travaux de couverture : 29 055 € HT

Installation d'un système de désenfumage : 5 754 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du fonds départemental d'investissement
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux : 52 057.70 € HT soit **62 469.24 € TTC**

Subvention FDI 30% 15 617.31 €

Subvention DETR 30% 15 617.31 €

Autofinancement 20 823.08 HT€ soit **24 987.69 € TTC**

AUTORISE le Maire à intervenir dans leur exécution et à procéder à leur règlement.

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2019

Divers travaux d'investissement sont programmés durant l'année 2019 à l'école élémentaire des remparts :

Installation de volets roulants électriques sur l'ensemble des fenêtres : 17 248.70 € HT

Travaux de couverture : 29 055 € HT

Installation d'un système de désenfumage : 5 754 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du fonds départemental d'investissement
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux : 52 057.70 € HT soit **62 469.24 € TTC**

Subvention FDI 30% 15 617.31 €

Subvention DETR 30% 15 617.31 €

Autofinancement 20 823.08 HT€ soit **24 987.69 € TTC**

AUTORISE le Maire à intervenir dans leur exécution et à procéder à leur règlement.

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

CESSION IMMOBILIÈRE

Le conseil municipal est sollicité par la SCI 2PFM, 7 rue du bois Guide 27 570 ACON, pour l'acquisition de deux parcelles situées dans la zone artisanale.

ZE 136 pour une surface de 2 610 m²

ZE 161 pour une surface de 914 m²

Attendu que le prix de vente convenu est de **7 048 euros**,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité de céder ces deux parcelles de terrain au prix de **7 048 euros** à la SCI 2PFM et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Plusieurs propriétés ont fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles, le conseil municipal doit se prononcer sur son intention d'aliéner ces biens.

ZE 150 - 8 822 m² - 7 rue de Nonancourt

ZE 71 - 680 m² - 14 rue des Acacias

ZH 127 - 609 m² - 22 rue du Professeur Gaston Ramon

ZE 183 et AB 492 - 306 m² - 15 rue du Parc Saint André

AB 289 et AB 298 -1 ruelle des Remparts

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces propriétés mises en vente.

QUESTIONS DIVERSES

Ecole Sainte Marie

L'école Sainte Marie souhaite savoir si la commune de Brezolles continuera à lui verser chaque année les frais de scolarité correspondant au coût élève annuel pour les enfants de niveau maternelle.

Conformément à la réglementation, la commune de Brezolles continuera à verser annuellement à l'école Sainte Marie, le coût élève équivalent à celui de l'école maternelle publique.

Fibre optique

Le nœud de raccordement optique sera installé dans les tous prochains jours, rue de la Tour. La société AXIONE, distribuera la fibre optique à chaque foyer par voie souterraine ou aérienne. La fibre sera commercialisable aux particuliers durant le premier trimestre 2020.

Une réunion publique sera organisée, sur le sujet, fin d'année 2019.

Transport scolaire

Une convention doit être signée, entre l'agglomération du pays de Dreux et la commune, pour la mise à disposition de certains agents de l'école maternelle.

En effet, plusieurs agents accompagnent les enfants dans les bus scolaires le matin et le soir. Monsieur le Maire est autorisé à signer cette convention.

Revitalisation des bourgs-centres

La commune de Brezolles s'est portée candidate pour intégrer un vaste programme d'investissement visant à revitaliser les bourgs-centres. Si la commune de Brezolles est retenue,

cela lui permettra d'obtenir des financements importants, pour l'aider dans la réalisation de projets structurants importants.

Circuit vélo route

Dans le cadre du schéma de cohérence territorial (SCOT) un groupe de personnes du Thimerais souhaite inscrire un circuit « vélo du Thimerais » au SCOT de l'agglomération de Dreux. Ce circuit vise à développer les liaisons douces et à favoriser le tourisme vert.

Le projet est favorablement accueilli.

Cependant, la commune de Brezolles n'étant pas incluse dans le parcours, l'initiative de présentation du projet aux commissaires enquêteurs, est laissée aux porteurs du projet.

COUTAND Françoise

Un concert de l'OHÉL est programmé au Patio le samedi 02 mars 2019, le concert est gratuit.

LECOMTE Jean-Luc

Les agents du service technique ont nettoyé une partie de l'étang qui n'était plus accessible aux promeneurs du fait d'une végétation trop envahissante. La promenade est désormais ouverte au public.

La séance est levée à 21h30.